



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 46856

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur l'émoi suscité par la rencontre entre M. Sarkozy et M. Tom Cruise. « Difficile à définir, peu aisé à mesurer, impossible à saisir dans sa globalité, le phénomène sectaire n'en constitue pas moins une réalité tangible du monde contemporain[...] l'État ne peut, à l'évidence, laisser se développer en son sein ce qui, à beaucoup d'égards, s'apparente à un véritable fléau. Rester passif serait, en effet, non seulement irresponsable à l'égard des personnes touchées ou susceptibles de l'être, mais dangereux pour les principes démocratiques sur lesquels est fondée notre République.... Nous ne nous sentons pas en France menacés par une tragédie du type Waco, voire un attentat du genre de celui perpétré par la secte Aoum dans le métro de Tokyo, mais les germes de tels drames existent sur notre territoire et la prévention s'impose », tels sont, M. le Premier ministre, quelques éléments de la conclusion du rapport fait au nom de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, lequel a clairement établi, selon l'évaluation fournie par les renseignements généraux, l'Eglise de scientologie de Paris comme mouvement sectaire, objet de plusieurs procédures judiciaires en France. L'actualité récente nous a appris que M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, ancien ministre de l'intérieur en charge des cultes, avait rencontré M. Tom Cruise et qu'ils avaient « parlé de politique internationale, des élections américaines et françaises, etc. ». Certes, M. Tom Cruise est un acteur incontestable du cinéma américain, mais il est aussi une figure emblématique de l'Eglise de scientologie. Aussi, il est légitime de s'étonner qu'une telle rencontre ait été organisée, de façon d'ailleurs très médiatique, et ce d'autant plus que cette rencontre a eu lieu dans une période tragique pour notre pays, où les fondements de notre République, basés sur les valeurs de la laïcité, ont été attaqués et ont été l'objet d'un odieux et terrible chantage. La recherche effrénée d'une promotion médiatique tous azimuts de la part d'un ministre en exercice, qui aspire de plus à d'autres responsabilités politiques, ne saurait justifier une telle rencontre avec un représentant du monde sectaire, bien connu pour son prosélytisme. Nous ne pouvons oublier combien le mouvement sectaire, et en partie l'Eglise de scientologie, sont à l'origine de drames humains. Quelles que soient les raisons de cet entretien, il ne peut que semer un grand trouble et un profond doute quant à ses motivations réelles. Aussi, s'associant à l'indignation des associations de défense des familles contre les sectes, il lui demande de garder la plus grande vigilance pour que, à l'avenir, les principes de laïcité et de liberté de conscience auxquels tout républicain est attaché ne se trouvent pas bafoués de façon irresponsable par un représentant de son gouvernement. - Question transmise à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur l'entretien qu'il a accordé à l'acteur américain Tom Cruise, le 30 août 2004. L'entretien, organisé à la demande même de Tom Cruise, a été de caractère purement privé. Aucun sujet politique n'a été évoqué. C'était une rencontre amicale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46856

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7210

Réponse publiée le : 27 décembre 2005, page 12105